

# S'INSCRIRE, SE RÉINSCRIRE

## J'AURAI 6 ANS OU 7 ANS À LA RENTRÉE PROCHAINE, JE SUIS DÉJÀ AU CONSERVATOIRE ET JE SOUHAITE ME RÉINSCRIRE EN 2023/2024

*Je me réinscris et souhaite intégrer le cycle 1 en filière Hors Temps Scolaire à partir de 7 ans \**

[S'inscrire, se réinscrire : 23 mai au 11 juin 2023](#)



### ÉTAPE 1

#### RÉINSCRIPTION EN LIGNE - MAI/JUIN 2023

— Je procède à ma réinscription sur mon extranet usager iMuse entre le 23 mai et le 11 juin 2023 en cliquant sur le lien *S'inscrire, se réinscrire* ci-dessus.

— Je suis dans l'obligation de joindre, lors de ma pré-inscription, les pièces justificatives en version dématérialisée, sans quoi mon dossier ne pourra être traité.

— Je formule mon choix de discipline : Instrument ou Danse ou Maîtrise. Si je choisis « instrument », je suis tenu de faire 3 choix par ordre de préférence parmi les propositions ci-dessous :

#### Instruments de l'orchestre / Département Cordes

Violon  
Alto  
Violoncelle  
Contrebasse

#### Instruments de l'orchestre / Département Vents et Percussions

Flûte traversière  
Hautbois  
Basson  
Clarinette  
Trompette / Cornet  
Cor  
Trombone

\* L'âge pris en compte est celui de l'enfant au 1<sup>er</sup> septembre 2023, ou au plus tard le 31 décembre 2023.

Euphonium / Saxophone  
Percussions  
Tuba

### Département Claviers et Instruments polyphoniques

Piano (nécessité de disposer d'un piano acoustique - claviers électroniques proscrits)  
Orgue  
Guitare

### Département Musique ancienne

Flûte à bec  
Traverso  
Cornet à bouquin  
Viola de gambe  
Clavecin

- Je reçois un accusé de réception automatique m'indiquant que ma réinscription a été réceptionnée.
- Au-delà du 11 juin 2023, ma demande n'est plus prioritaire et une pénalité de 74 euros pour inscription tardive me sera facturée.

## ÉTAPE 2

### CONFIRMATION D'INSCRIPTION - FIN JUILLET 2023

- Je me connecte à mon extranet usager iMuse à compter de fin juillet pour prendre connaissance de la discipline ou du cours qui m'a été attribué, et du nom de l'enseignant (noté tmp cours temporaire dans l'attente de l'horaire de cours définitif).
- Dès lors, je suis redevable des frais de dossier de 74 euros, payables en ligne via mon extranet usager iMuse ou auprès du Service des études.

## ÉTAPE 3

### ÉTABLISSEMENT DES HORAIRES DE COURS - SEPTEMBRE 2023

- **Pour les instrumentistes** : l'enseignant de ma discipline principale me sollicite afin de définir avec lui mon horaire de cours d'instrument. Si je ne réponds pas à sa sollicitation, je serai tenu d'accepter l'horaire qui me sera attribué par l'enseignant, sans modification ultérieure possible.
- **Pour les danseurs** : je me rends obligatoirement à la journée de rencontre avec les enseignants qui aura lieu au Conservatoire le 02 septembre 2023 de 9h à 12h afin de définir avec eux mon horaire de cours de danse. Si je ne suis pas présent à ce rendez-vous, je serai tenu d'accepter l'horaire qui me sera attribué par l'enseignant, sans modification ultérieure possible.
- **Pour les élèves de la Maîtrise** : les horaires de cours étant collectifs, j'en prends note via mon extranet usager iMuse.

## ÉTAPE 4

### DÉBUT DES COURS - SEPTEMBRE 2023

- Les cours débutent la semaine du 18 septembre 2023.